

Try Black Horse ALE 100 Years of Brewing experience behind it

The Labor World



Le Monde Ouvrier

Drink DOW'S ALE Standard of Strength and Quality

Rédaction et administration: 9 et 11, rue Saint-Paul Ouest.

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Tél.: LAncester 5361 — Le numéro: CINQ CENTS PARTOUT

Les élections: Et puis après...

Comme tout le faisait prévoir, le gouvernement Mackenzie King a été battu aux élections. Cette défaite a été générale dans tout le pays, à l'exception de la Colombie-Anglaise; mais ce fut surtout dans le Québec que le changement d'allégeance s'est fait sentir le plus durement...

Les raisons de cette défaite sont multiples, chacun l'explique à sa manière. Il reste un fait établi et indéniable qu'il est impossible à un gouvernement de garder la faveur de l'électorat dans un temps de crise et de dépression financière; c'est lui qu'on rend responsable de la situation; on le renvoie du pouvoir, quitte à le regretter le lendemain.

Maintenant que la fumée de la bataille s'est dissipée et que l'effervescence de la lutte électorale a fait place au calme et à la réflexion, on peut mieux juger de la situation et de l'état des esprits. Les deux questions qui furent les plus discutées, au cours de la campagne, et qui ont fait le plus d'impression sur l'électorat furent, celle du chômage et celle du tarif.

En ce qui concerne le chômage, l'honorable M. Bennett a promis de convoquer une session spéciale immédiate pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour y faire face. Comme nous l'avons dit maintes et maintes fois, le chômage est un mal économique créé par l'industrie et c'est elle seule qui peut y remédier. Certes, un gouvernement peut aider à la solution de ce mal social temporairement, il peut l'atténuer au moyen de contrats pour des travaux publics, mais il ne pourra le faire disparaître totalement. Aussi n'avons-nous qu'une confiance bien limitée dans le résultat de cette session spéciale du Parlement canadien.

Ceux qui s'occupent de la question sociale appréhendaient depuis longtemps les effets de la transformation de l'industrie. Chercher continuellement des moyens d'activer la production à outrance en remplaçant la main-d'œuvre par la machine sans s'occuper de savoir si le pouvoir d'achat de la masse permettait de consommer cette surproduction était courir de gaieté de cœur au-devant d'un désastre; vouloir continuer à exiger une journée de travail de dix heures quand six heures par jour seraient plus que suffisantes pour produire tout ce que ce pouvoir d'achat réclamait; prendre tous les moyens possibles pour encombrer le marché du travail d'un surplus de main-d'œuvre afin de pouvoir avilir les salaires de plus en plus; tout cela est responsable de la crise de chômage qui nous étirent de partout. Aussi, quand nous disons que c'est l'industrie elle-même qui est directement responsable de cette situation alarmante, vous admettez que nous sommes dans la vérité et que ce n'est que par les efforts conjoints du Capital et du Travail Organisé qu'une solution à cette plaie sociale universelle peut être trouvée.

On a dit aux ouvriers des villes: "Votez pour les candidats conservateurs et vous aurez du travail, la prospérité régnera de nouveau au Canada, les patrons partageront l'excédent de leurs profits avec vous, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes"; beaucoup l'ont cru ou se sont dit: "Nous ne perdrons rien à un changement". Voilà l'explication de la défaite du gouvernement Mackenzie King. Le parti conservateur eût-il été au pouvoir, dans les mêmes circonstances, que le résultat aurait été le même. Quand cela va mal, il faut un bouc émissaire. Dans l'occurrence, ce fut le parti libéral qui écopa.

Faire régner la prospérité dans un pays n'est pas chose facile, cela se dit, au cours d'une campagne électorale, mais c'est tout autre chose que de mettre ces promesses à exécution. En tous les cas, il ne sert à rien de jouer au prophète de malheur, attendons les événements: c'est ce qu'il y a de plus sage à faire, et souhaitons de tout cœur que le nouveau gouvernement Bennett réussisse dans la tâche qu'il s'est imposée. S'il réussit, il n'en aura que plus de mérite.

La question du tarif a joué un rôle prépondérant dans les parties rurales de la province de Québec surtout. Les orateurs conservateurs s'en sont donné à cœur-joie avec "le beurre de la Nouvelle-Zélande"; à les entendre parler, on croirait vraiment que l'industrie laitière était ruinée à tout jamais parce qu'on importait du beurre de ce pays lointain. Cela a pris, c'est tout ce que cherchaient les conservateurs. Combien de livres de ce beurre néo-zélandais a-t-on jetées sur le marché canadien pour tuer notre industrie laitière? Cela est resté obscur et, même si on n'en avait pas importé une seule livre, il est possible que la situation eût été absolument identique, car la véritable cause de cette dépression est toute autre et réside en partie dans le fait de l'embargo sur nos produits laitiers décrété par nos voisins du Sud et aussi que nombre de nos fromageries ont été transformées en beurrieres. Mais, de cela on n'a pas parlé ou si peu; on s'est contenté de promettre aux cultivateurs d'imposer des droits plus élevés sur le beurre de la Nouvelle-Zélande et qu'immédiatement il n'y aurait plus de du beurre canadien sur le marché. On ne nous a pas dit, à nous ouvriers des villes, qu'inévitablement le prix de ce comestible augmenterait et que c'est nous qui paierions les pots cassés. Enfin, l'essentiel, c'est que cela a permis aux conservateurs d'enlever une dizaine de comtés ruraux aux libéraux. Comme le beurre est pas mal glissant, il est fort possible que les espérances de nombre de nos cultivateurs suivent le même chemin.

Comme question de fait, le gouvernement Mackenzie King avait déjà amendé l'accord tarifaire avec la Nouvelle-Zélande en ce sens, mais cela n'a pas eu l'effet désiré.

Comme dans toutes les élections, il y a eu des victimes de circonstances locales, des hommes de réelle valeur morale ont été battus tandis que des nullités ont obtenu des majorités importantes. Nous regrettons la disparition d'hommes aussi éminents que l'honorable Lucien Cannon, MM. L.-K. Laflamme, Théodule Rhéaume et d'autres.

Parmi les nouvelles figures dans l'arène fédérale, il nous fait plaisir de constater plusieurs hommes qui, ont joué un rôle prépondérant dans notre vie publique, entre autres M. Arthur Sauvé, l'ancien chef de l'Opposition à Québec, qui pourra donner la pleine mesure de ses talents sur un champ d'action plus vaste.

Au point de vue représentation ouvrière, nos amis Woodsworth et Heaps, de Winnipeg, ont été réélus ainsi qu'un autre candidat ouvrier du nom de McGinnis, à Vancouver. Certes, trois députés travaillistes ne comptent guère numériquement, mais le beau travail que les deux premiers ont fait dans le passé est une garantie de l'activité qu'ils déploieront dans l'avenir. L'élément féministe ne sera représenté que par la seule et unique femme-député, Mlle Macphail, les autres candidates n'ayant pas été favorisées par le sort, mais cela viendra avec le temps.

Il est rumeur que l'honorable M. Bennett pourra prendre les rênes du pouvoir avant une quinzaine de jours, grâce à la diligence de l'honorable M. Mackenzie King qui a prié le lieutenant-gouverneur d'appeler immédiatement le nouveau premier-ministre à présider aux destinées du pays; on dit de plus que la session spéciale du Parlement serait convoquée pour fin-septembre, la question du chômage en serait le sujet le plus important.

SOCIUS.

Le chômage: le problème du jour

Extraits d'un discours prononcé par le camarade Léon Jouhaux, secrétaire de la Confédération Générale du Travail de France, au cours d'une assemblée de la Conférence internationale du Travail, tenue récemment à Genève.

Nous sommes cette année, comme en 1920, en face d'une crise de chômage, d'une crise internationale, qui prend, à l'heure, un caractère de gravité exceptionnelle; en 1920, on pouvait encore dire que l'on se trouvait au lendemain de la guerre dont les conséquences se faisaient encore sentir. Nous sommes aujourd'hui en 1930, et les conditions de la guerre n'ont plus d'influence sur les conditions économiques.

Les causes de la situation présente sont évidemment les politiques économiques qui ont été menées et continuées, malgré les avertissements répétés qui ont été prononcés ici, comme à la Société des Nations. Il y a aujourd'hui de par le monde des millions de travailleurs en chômage. Il y en aura demain davantage encore, et cette situation risque de s'aggraver parce que nous nous trouvons en face d'une politique qui méconnaît cette situation et ne tend pas à remédier au mal, mais, qui, au contraire, en accentuant son développement, risque d'en accentuer la gravité. On se plaint, que l'activité du Bureau International du Travail et le vote des conventions internationales chargent les économies nationales d'un tel poids qu'elles sont vraiment handicapées dans leur développement, et que la conséquence de cette intervention multiple ne peut pas être le développement du progrès mais, au contraire, l'accentuation de la misère. Je ne pense pas qu'une affirmation de cette sorte contienne même une parcelle de vérité, car en réalité les causes de la situation actuelle sont bien autres. Pour les rechercher et les trouver, il suffit de jeter un coup d'oeil attentif sur la situation internationale que nous rend compte que nous nous trouvons actuellement en face d'une crise de production, déterminée par la crise de sous-consommation. Il est bien évident que ce n'est pas parce que l'on produit trop que la crise existe. Je ne pense pas, pour ma part, qu'on produise jamais trop. Mais il y a la crise parce qu'il y a une diminution de la capacité d'achat chez tous les peuples et que cette diminution est plus ou moins accentuée selon les pays. Mais sa conséquence a été en réalité d'arrêter le développement de la consommation, et il n'y a pas d'autre moyen en dehors de l'augmentation de cette consommation, de retrouver l'équilibre que le monde, et l'Europe en particulier, ont perdu.

Or, nous assistons actuellement à une politique qui est double: développer la production par ce qu'on a appelé la rationalisation, augmenter la production individuelle et en même temps pour arriver à trouver les débouchés nécessaires aux produits manufacturés ainsi livrés sur le marché, diminuer les salaires ouvriers, comprimer le plus bas possible la capacité d'achat des grandes masses travailleuses. Voilà, à l'heure actuelle, l'idée sublimine, l'idée grandiose que l'on trouve en circulation à travers le monde!

Je ne voudrais pas apporter ici une simple affirmation: je veux donner quelques chiffres. Si nous examinons, par exemple, une statistique concernant les kilowatts d'énergie électrique distribués à travers le monde, ou plus particulièrement dans dix-huit pays les plus importants du monde, nous arrivons à la constatation suivante: en 1925, on a distribué 141 milliards de kilowatts-heures; en 1929, les usines d'électricité de ces mêmes dix-huit pays en ont fourni 269 milliards! Il y a donc eu une augmentation, en ces quatre années, de 91 pour cent.

Il est certain que cette augmentation de kilowatts-heures s'est traduite par une augmentation de la production à travers le monde et qu'il y a eu, corrélativement, une augmentation de la capacité de consommation. Est-ce que les marchés nationaux ont été capables d'absorber cette surproduction? Non. Bien au contraire! Il en est résulté une aggravation plus grande du chômage. Aujourd'hui, en Allemagne, près de deux millions de chômeurs! Je ne parle pas de l'Angleterre, dont chacun connaît la situation qui s'aggrave chaque jour. Je ne parle pas non plus de l'Italie, qui a certainement une surpopulation. Je veux indiquer que les Etats-Unis commencent à nouveau à connaître le chômage; que, dans bon nombre de pays européens, on connaît également le chômage et que, devant cette situation, une seule mesure est envisagée: diminuer les salaires, comprimer le pouvoir d'achat des masses consommatrices.

Est-ce que, vraiment, on espère ainsi arriver à sortir des difficultés? Est-ce que, vraiment, c'est la thèse de progrès qu'on ne peut produire que dans la mesure de la consommation, que la consommation ne doit avoir d'autre but que l'élevation de la capacité de consommation et que ce n'est pas élever la capacité de consommation que de réduire les salaires des masses travailleuses, qui sont aussi les grandes masses consommatrices?

Si nous considérons les faits actuels, les moyens empiriques que les gouvernements ont recherchés pour sauvegarder leur main-d'œuvre nationale

et leur marché.—le retour aux hauts tarifs douaniers,—on constate que cela n'a apporté aucun soulagement, aucune amélioration réelle; bien au contraire, la situation a été aggravée.

Il faut donc entrer dans la voie nouvelle, examiner les faits non plus avec parti pris mais dans leur réalité et vouloir leur trouver une solution conforme. Je ne dirai pas à la justice—laissons en ce moment ce sentiment de côté—mais à la logique même des intérêts engagés dans l'économie nationale et dans l'économie internationale.

Je sais bien que l'on m'opposera l'exemple des Etats-Unis, où les salaires ont été très élevés et où la crise de chômage n'existe pas moins.

Je ne veux pas méconnaître ce fait, mais je veux dire que d'abord, contrairement à ce que l'on a souvent affirmé, il n'y a pas, en Amérique, ou aux Etats-Unis plus particulièrement, de politique de hauts salaires universellement appliquée. Il y a évidemment des politiques de hauts salaires et des politiques de bas salaires. Il suffit d'examiner les rapports sur les Etats-Unis de l'Amérique du nord et sur les Etats sud-américains pour se rendre compte que les conditions de salaires ne sont nullement les mêmes et qu'on ne peut dire en conséquence que la situation générale des travailleurs aux Etats-Unis est une situation de hauts salaires.

Mais même s'il en était ainsi, nous pouvons dire que ce ne sont pas les hauts salaires qui ont amené la crise que traversent les Etats-Unis. La raison, c'est qu'en réalité les Etats-Unis, qui qu'ils en disent, sont engagés dans l'économie internationale et ne peuvent s'en dégager, c'est que les secousses que nous subissons, ils les subissent à leur tour, c'est qu'ils ressentent le contre-coup des crises que nous-mêmes nous traversons; et puis, il y a d'autres raisons qui ne sont évidemment pas les seules raisons de la crise actuelle, mais qui l'ont causée dans une large mesure, je veux parler des raisons financières.

Il ne faut pas oublier, qu'en 1928 et en 1929, l'Europe a drainé vers les Etats-Unis près de 10 milliards de francs-or. Nous avons assisté à une spéculation formidable, inouïe, sur la hausse des valeurs aux Etats-Unis, cela devait avoir fatalement une répercussion sur l'économie même des Etats-Unis. D'autre part, les Etats-Unis, dans le même moment ont cru devoir arrêter les prêts qu'ils faisaient aux pays d'Europe, surchargeant encore leur situation financière et aggravant leur malaise économique.

En face de cette situation troublée, qu'ont trouvé les Etats-Unis? Augmenter les tarifs contre l'importation des marchandises venant de la vieille Europe et réserver ainsi aux seuls Etats-Unis leur propre marché national. C'était évidemment à nos yeux aggravant la crise: les événements n'ont pas tardé à le prouver, puisqu'aujourd'hui, nous nous trouvons en face d'une augmentation du chômage.

Ainsi donc, en réalité, tous les moyens employés jusqu'ici sont des moyens empiriques qui ne pouvaient pas aboutir à une solution du problème posé. Il faut donc revenir à la vraie solution.

Evidemment — j'ose le dire encore, et je le contredirai pas, ce faisant, ce que je disais hier — la solution n'est pas seulement d'ordre national, elle est surtout d'ordre international, et c'est tellement vrai qu'à la Société des Nations elle-même on s'en est rendu compte, que l'on y a examiné ces questions, que l'on a montré certaines voies à suivre et qu'enfin on a évoqué la grande idée des Etats-Unis d'Europe.

Je le répète une fois encore en terminant, il n'y a pas d'autre solution, et il n'y a pas de salut que dans l'augmentation de la consommation. Mais l'augmentation de la consommation ne peut pas vouloir dire la compression des salaires ouvriers. Comprendons, les uns et les autres, qu'il n'y a de collaboration véritable dans ce sens que si nous savons mieux et plus équitablement répartir la surproduction, afin que tous, consommateurs et producteurs, trouvent dans le développement du progrès les satisfactions auxquelles ils ont droit.—Journal du Congrès des Métiers et du Travail.

Rien n'est plus rare que la véritable bonté; ceux mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse. — La Rochefoucauld.

Province de Québec  
District de Montréal  
No E-7063

COUR SUPERIEURE  
Dame MARY BERGER, de la cité et du district de Montréal, épouse de Sca Rachelsky, trucker, du même lieu, dda, ment autorisée à ester en justice le 22 juillet 1930, a institué une action en séparation de biens dudit Sca Rachelsky. Montréal, 31 juillet 1930.

J. R. BOGANTE,  
Procureur de la demanderesse.

AVIS est donné par les présentes que Dame NORAH NEVINS des cités et districts de Montréal, épouse de Sca Rachelsky, dans la province de Québec s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour obtenir un divorce de son mari Arthur Gordon Scott de la cité de Montréal, dans le comté d'Hochelega, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 22e jour de juillet 1930.

HOWARD S. ROSS,  
Procureur de la requérante.

Les expropriations et les services publics

La Montreal Light, Heat and Power Consolidated vient de lancer un manifeste à ses actionnaires, dans lequel elle leur annonce paiement d'un dividende trimestriel à 38 cents l'unité; de plus, elle discute le projet de faire payer le coût des expropriations au moyen d'une taxe spéciale sur le revenu des services publics. Ce manifeste dit entre autres à ce sujet:

"Nous commentons dans un précédent bulletin de dividende la suggestion émanant de certains intéressés dans l'immobilier et proposant que le coût des expropriations à Montréal fut défrayé pour la plus grande partie par un impôt spécial sur le revenu des utilités publiques. Ce serait, est-il représenté plutôt inégalement, un moyen commode d'effectuer, sans grever les citoyens, les élargissements de rues nécessaires, qui exigent une dépense d'environ \$50,000,000 pendant les dix ou quinze années à venir.

Quoique la mesure ne soit, même à première vue, ni logique ni juste, l'idée a fait son chemin si bien que l'administration municipale a récemment convoqué les représentants des principaux corps publics pour considérer si les compagnies d'utilité publique de Montréal ne devraient pas payer la majeure partie de cette somme considérable en plus de leur cotisation immobilière ordinaire et autres taxes spéciales.

En général, on fait des expropriations pour permettre des améliorations locales. C'est un principe reconnu que le fardeau de l'impôt doit être supporté proportionnellement par ceux qui profitent de l'opération. C'est pourquoi la Charte de la Cité de Montréal autorise celle-ci à charger le coût des expropriations aux propriétaires des immeubles qui bénéficient de telles améliorations.

Jamais on n'a suggéré qu'une taxe pour améliorations locales fut imposée aux locataires car ceux-ci ne tirent naturellement aucun bénéfice de l'augmentation de la propriété. Et pourtant, d'après le mode d'impôt suggéré, le fardeau tombera presque entièrement sur la classe des locataires puisque la majorité des abonnés aux services publics sont locataires et non pas propriétaires.

De plus, quel avantage peut-on dire que les abonnés du tramway, du téléphone, du gaz et de l'électricité dans un quartier de la Cité retireront d'une amélioration locale dans un autre quartier, et, même si les avantages profitaient à tous en général, quelle relation pourrait-il y avoir entre le montant de la facture d'un consommateur et les avantages supposés dérivés d'une expropriation quelconque. Il suffit d'énoncer la proposition pour en démontrer l'absurdité.

Un tel impôt devra nécessairement être inclus dans le coût du service et se refléter directement dans les tarifs. La contribution spéciale demandée des services du tramway, du téléphone, du gaz et de l'électricité et fixée pour le moment à 3,000,000 par année, équivalant à taxer chaque consommateur ou famille de la Cité de Montréal pour un montant de \$15.00 par année. La taxe suggérée pour nos services ajouterait 18 cents par mille pieds cubes ou 0.45 cents par kilowatt-heure au tarif requis pour le gaz et l'électricité et aurait pour effet de retarder indéfiniment la réduction des tarifs du gaz et de l'électricité sinon de les augmenter immédiatement. Nul doute que les services du téléphone et du tramway seraient pareillement affectés.

Votre compagnie est prête à payer une proportion équitable du coût d'administration de la Cité mais nous protestons au nom de nos abonnés contre l'impôt injuste actuellement proposé et nous invitons nos abonnés à se joindre à nous s'ils partagent notre avis qu'il ne devrait pas être considéré comme bouc émissaire obligés, par un expédient douteux, de défrayer une taxe qui leur serait imposée indirectement par l'intermédiaire de leurs services d'utilité publique."

Gin Canadien Melchers Croix d'or La boisson la plus saine. Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années. Gros: 40 onces \$3.65, Moyens: 26 onces 2.55, Petits: 10 onces 1.10. Bureau chef: Montréal. MELCHERS Distilleries Limited. DISTILLATEURS DEPUIS 1858.

Neutralité bien placée

Nous avons posé, il y a quelques semaines déjà, la question suivante à M. Gérard Tremblay, le factotum des Syndicats catholiques: "Les unions internationales sont-elles défendues par l'Eglise?" Pour s'être fait attendre, sa réponse n'en est pas moins intéressante. Il nous informe que les unions internationales ne sont pas défendues par l'Eglise. Logiquement, si elles ne sont pas défendues, nous ne voyons pas les raisons qui incitent un certain clan à leur faire la lutte.

Après avoir détortillé les encycliques, M. Gérard Tremblay en arrive tout naturellement à nous dire que nos unions ne doivent pas être encouragées par les catholiques parce qu'elles sont neutres. Il est vrai que nos unions internationales sont neutres en religion et en politique, c'est-à-dire qu'on ne doit pas soulever, dans leurs assemblées, de controverses religieuses ou politiques. Toutefois, cela n'empêche pas leurs membres de mettre en pratique les enseignements de l'Encyclique *Rerum Novarum* (car, il faut bien se rendre compte que cette Encyclique fut rédigée à l'intention des unions internationales, parce que dans le temps il n'était pas de tout question de syndicalisme catholique). Les chefs catholiques, pendant bien longtemps, n'ont éprouvé aucune sympathie, ni pour l'intervention du législateur dans les questions sociales, ni pour le groupement ouvrier sous quelque forme que ce soit. Un exemple. En Belgique, la catholique Belgique si chère à l'abbé Boileau, en 1872, fut proposé un projet de loi ayant pour but d'empêcher les enfants de descendre dans les mines avant l'âge de 12 ans. Parmi les adversaires du projet se trouvaient les députés catholiques. M. Janssens, député catholique de Saint-Nicolas, déclara que la réglementation conduirait au droit à l'assistance, une abomination. Il n'espérait "rien de sérieux et d'efficace que du développement de l'idée chrétienne chez les ouvriers et chez les patrons." Dans le domaine social, comme dans le domaine économique, naturellement. L'idée chrétienne? C'est-à-dire l'idée de renoncement, d'humilité, de résignation, le travailleur espérant en une vie meilleure au ciel en récompense de ses misères acceptées. C'est-à-dire, chez le patron, chez les riches en général, le geste de charité en faveur de ceux qui, autour d'eux, souffrent et meurent lentement de sur-travail et de misère. La charité, oui! L'association ouvrière, sous quelque forme que ce soit, non! Ce n'est qu'à partir de 1894 que les catholiques de Belgique firent preuve de quelque activité dans le domaine de la prévoyance. Et cette décision est due à la crainte du socialisme, à l'entrée au Parlement des premiers députés du Parti Ouvrier. M. Woeste déclara à Anvers, en juin 1911, devant les membres de l'Association conservatrice: "Avant que le suffrage universel ne fût proclamé, on ne songeait pas à faire de la propagande dans les classes ouvrières, à moins peut-être que dans quelques noyaux, dans les localités industrielles; on n'avait pas besoin de faire des recrues." Dans la province de Québec, il n'y avait alors que les unions internationales qui se préoccupaient de faire améliorer le sort des ouvriers. Aux Etats-Unis, les unions internationales faisaient des efforts surhumains pour la revendication des droits des classes ouvrières, tandis qu'en Europe l'Internationale faisait aussi un bien immense.

Telle était la situation lorsque Léon XIII publia l'Encyclique *Rerum Novarum*. On peut donc dire que c'était autant dans le but de renforcer les unions internationales que pour dieter au capital ses devoirs envers les travailleurs.

Aujourd'hui, cependant, les choses ont changé. Il s'est formé des syndicats catholiques, non pas dans le but de donner plus de force au mouvement ouvrier, mais dans le but de le diviser. Le prétexte qu'on invoque, c'est que les unions internationales sont neutres. On ne voudrait tout de même pas que les protestants se fassent catholiques pour pouvoir faire partie d'une union ouvrière. Pour ce qui regarde les catholiques, membres des unions internationales neutres, on ne peut toujours pas dire que ce sont des mécréants, de renégats, des apostats, puisque ces unions ne sont pas défendues par l'Eglise et que leurs membres pratiquent leur religion et qu'ils élèvent leurs enfants dans la religion catholique. Leur neutralité ne les empêche pas d'envoyer leurs fils et leurs filles au collège et au couvent et même d'en faire des religieux et des religieuses, tout comme leur neutralité politique ne leur fait pas négliger leur droit de suffrage selon leur conscience. Les catholiques ne renient pas leur religion dans leurs assemblées, ils remplissent leurs devoirs religieux selon les principes dans lesquels ils ont été élevés et instruits. Et l'on sait que notre système d'éducation est loin d'être anti-clérical, étant aux mains des religieux et des religieuses.

Nous combattons le mouvement syndicaliste catholique, premièrement, parce qu'il divise les forces ouvrières. Point n'est besoin de donner des preuves que cette dualité d'organisation ouvrière fait un tort immense à notre classe ouvrière, surtout à Montréal. Les syndicats catholiques s'en plaignent eux-mêmes. Ils font appel à tous les moyens pour se débarrasser des unions internationales. Ils ont même réussi à former une association patronale d'entrepreneurs et d'architectes pour faire reconnaître les syndicats catholiques.

Une autre objection des internationaux contre les syndicats catholiques, c'est que leur direction est sous le contrôle du patronat. Nous n'en voulons comme preuve concluante que ces paroles écrites par Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, dans une lettre récente aux membres du clergé, et reproduite dans *La Semaine Religieuse* de Montréal:

"Ce ne sont donc plus seulement les ouvriers qui demandent votre appui, ce sont à leur tour les patrons catholiques, désireux de suivre les directives pontificales et de donner la vie à nos oeuvres, qui viennent solliciter votre concours... Je formule un dernier désir: c'est que nous encourageons les architectes et les entrepreneurs qui favorisent d'une manière permanente les syndicats catholiques. Ce sont eux, en dernière analyse, qui sont les pourvoyeurs du mouvement ouvrier catholique: ce sont eux qui le font vivre et qui sont appelés à le faire progresser."

Un autre grief contre les syndicats catholiques, c'est qu'en plus de diviser la classe ouvrière au profit du patronat, ils avilissent les salaires en les empêchant d'atteindre le niveau auquel les unions internationales les ont portés dans d'autres villes de notre pays et des Etats-Unis. Une fois encore, nous en prenons l'admission dans la même lettre de Sa Grandeur, édition du jeudi, 24 juillet, de *La Semaine Religieuse*:

"Les salaires demandés par les syndicats catholiques sont les salaires moyens, discutés et reconnus à la fois par les employeurs et par les ouvriers. C'est donc eux qui doivent faire loi dans la recherche de l'équité en matière de rémunération du travail. J'entends dire parfois que ces salaires sont trop élevés et qu'ils grevèrent d'une façon trop lourde le budget du constructeur. Je préfère m'en tenir sur ce sujet à l'opinion des entrepreneurs. Ils m'ont avoué qu'ils majoraient de 20 pour cent le prix de leurs soumissions, quand ils savent qu'ils ont affaire aux unions internationales..."

C'est candide ment avouer que les salaires que les entrepreneurs paient aux internationaux sont de 20 pour cent plus élevés que ceux que ces mêmes entrepreneurs paient aux syndicalistes catholiques: c'est la meilleure des bonnes raisons pour lesquelles ils favorisent les syndicats catholiques qu'ils savent plus conciliants parce que moins attachés aux biens de ce monde.

M. Gérard Tremblay trouvera probablement encore l'occasion de qualifier d'anti-clérical l'auteur de cet article qui ose tenir à rester dans les rangs de l'union internationale, "pour des raisons économiques", insinue-t-il. Mais je me demande que ferait M. Tremblay si on lui enlevait son salaire d'organisateur, de factotum. Est-ce qu'il ne ferait pas comme il a déjà fait: chercher sa voie ailleurs? Il est contre l'internationalisme, ce qui ne l'empêche pas d'accepter d'aller représenter les ouvriers à la Conférence internationale du Travail et de faire toutes les démarches possibles pour que le mouvement qu'il représente soit reconnu comme le représentant atitré de TOUS les ouvriers canadiens-français, pour ensuite nous négocier de ce que l'élément canadien-français des unions n'est pas représenté à Genève par un des nôtres.

Dans tous ces appels aux communautés religieuses, aux constructeurs ecclésiastiques et religieux, en faveur des syndicats catholiques, on semble ignorer que nous aussi nous sommes des catholiques et que comme les autres nous payons nos taxes, impôts, redevances à l'Eglise et que, puisque nos unions ne sont pas défendues par celle-ci, nous avons un droit égal de travailler sur ces constructions. On semble vouloir insinuer que nous sommes favorables au communisme, alors que nous savons, même ceux qui sont les instigateurs de ces insinuations perfides, que nous sommes opposés au communisme, et que c'est même dû aux dénonciations d'un dignitaire du mouvement ouvrier international que les Etats-Unis peuvent efficacement faire la lutte aux communistes.

R. HACHETTE.

### Illégalité en Angleterre des sanctions pour malfaçons

La Cour de revision division de la Chancellerie (Angleterre et Pays de Galles) a jugé récemment que l'ancienne pratique de frapper d'amendes les tisserands coupables de malfaçons est illégale. Ce jugement a été rendu relativement à un cas théorique (test case) dans lequel un tisserand protestait contre une retenue d'un shilling sur son salaire. Le demandeur, appuyé par les organisations ouvrières du métier, arguait que les employeurs ne pouvaient être à la fois juge et jury dans une cause où ils étaient directement intéressés, et qu'il avait le droit de fixer eux-mêmes les dommages subis par eux. Les défendeurs, d'autre part, soutenaient que le taux normal de salaire comportait un travail normal, et que, par conséquent, l'employeur avait parfaitement droit de frapper de retenues le salaire du tisserand coupable d'avoir gaspillé une pièce de matériel.

Le juge Farwell reconnut le bien-fondé de la réclamation des demandeurs à l'effet que les défendeurs avaient contrevenu à l'article 3 du *Trade Art Act* (loi sur le troc) de 1881 en frappant d'une retenue d'un shilling le salaire hebdomadaire des tisserands coupables de malfaçons. Il admit l'observation depuis nombre d'années dans cette industrie de la pratique de la retenue sur le salaire pour malfaçons, mais déclara que c'était là une pratique illicite. Bien que la somme en cause fut très modique, ajouta-t-il, les points sur lesquels reposait l'action étaient de première importance et méritaient en cause une prétendue pratique dans l'industrie du tissage du coton de Lancashire en vertu de laquelle les employeurs de cette industrie s'autorisent le droit de frapper de retenues le salaire de leurs tisserands coupables de malfaçons.

Sur la question de la prétendue pratique existant dans l'industrie, le tribunal dans son jugement en vient aux conclusions suivantes: Il est avéré que cette pratique existe depuis longtemps dans l'industrie et qu'elle est bien connue des gens du métier. Son illégalité n'avait été mise en doute que tout dernièrement. Il est à noter, toutefois, que cette pratique n'est pas d'application uniforme dans les filatures du Lancashire, car il est établi qu'elle n'est pas pratiquée dans approximativement 15 p. 100 des filatures, tandis que dans d'autres elle a été suspendue comme préliminaire de sa discontinuation. De plus, le système observé dans la filature des défendeurs, et qui représente le type le plus commun diffère du système de retenue pratiqué dans d'autres filatures. Il a été déclaré que l'amende imposée ne pouvait dépasser le chiffre du dommage représenté par le malfaçon, et le tribunal est enclin à croire que dans aucun cas l'amende ne représente la perte réelle subie par l'entreprise. Néanmoins, il reste établi que l'amende est fixée avant que la perte effective puisse être exactement évaluée et conséquemment il est difficile de voir quel rapport existe réellement entre le montant de l'amende et la perte réelle subie. De fait, un des témoins de la défense a déclaré à l'audience que l'amende imposée au tisserand à raison de sa négligence et comme moyen de le pénaliser de la nécessité de faire mieux à l'avenir.

L'amende, mentionnée dans son jugement le juge de la cause, n'est pas imposée, ou tout au moins ce n'est pas la son principal objet, afin de compenser toute perte découlant de la négligence du tisserand. Cette pratique établit-elle un usage que peut sanctionner la loi? On a déclaré qu'une pratique aussi longtemps en vigueur

que la présente sans que sa légalité ait été mise en doute doit évidemment constituer un usage recommandable. Ce argument, bien qu'il mérite considération n'est cependant pas concluant. De l'avis du tribunal, la pratique en question constitue un usage non reconnu par la loi, et, considérant qu'il est assujéti à la seule volonté de l'employeur, ne représente pas un usage raisonnable ou certain. On a allégué que la pratique ne dépend pas de la seule volonté de l'employeur, car si le tisserand s'objecte à la retenue il lui est facile de prendre les moyens de la recouvrer. Mais il n'en reste pas moins acquis que l'usage qui permet à un employeur de décider s'il doit y avoir ou non retenue sur le salaire est impropre, car il n'est pas du tout probable que le tribunal de justice saisi de la question décide qu'il n'y avait pas matière à amende dans l'espèce. Même s'il y avait possibilité pour le tribunal de conclure à l'irresponsabilité de la pratique sous d'autres rapports, il restait acquis que la retenue sur le salaire était illicite aux termes de la loi sur le troc (*Trade Act*). L'illégalité en droit de l'usage reconnu, la retenue sur le salaire se trouve du fait sans justification, sans qu'il soit nécessaire de faire entrer en considération les prescriptions de la loi sur le troc.

Dans les circonstances, opina le tribunal, le demandeur avait droit d'attendre du tribunal la déclaration qu'il réclamait, et condamna les défendeurs à rembourser au demandeur la somme d'un shilling et à payer les dépens du procès.—*La Gazette du Travail*.

### Excursion des typos

D'après les rapports reçus du président de l'Union Typographique Jacques Cartier No 145, l'excursion annuelle de cette union, qui aura lieu à Saint-Jérôme, dimanche (le 3 août), sera la plus considérable dans l'histoire de cette organisation. Si la température est favorable, et le prix de passage, aller et retour, étant relativement bas, on pense que pas moins d'un millier de personnes prendront part à ce voyage d'agrément. Des centaines de billets ont déjà été retenus par les administrateurs de souque à la corde de la Brasserie Dow. Comme on le sait, cette équipe rencontrera celle du corps de police de Saint-Jérôme. Les hommes du chef Lepage se préparent avec entrain afin de vaincre leurs visiteurs. Le concours aura lieu, le dimanche après-midi, au cours du festival sportif organisé par l'union typographique, au terrain de base-ball de la ville de Saint-Jérôme. Une magnifique coupe sera présentée à l'équipe qui remportera la victoire. Cette coupe est offerte par MM. Joseph Gauthier, l'ex-président de cette union, et Adhemar Tremblay, le président actuel.

Il y aura courses à pieds pour hommes, femmes et enfants. De nombreux prix seront donnés aux vainqueurs. Le terrain de base-ball de la ville de Saint-Jérôme est très bien aménagé pour recevoir des pique-niquest. Ceux qui le désirent pourront prendre le repas sous le feuillage car ils trouveront une quantité de tables à leur disposition. La barrière du terrain, située dans le domaine Parent, sera ouverte à l'arrivée du train spécial à Saint-Jérôme.

Les citoyens de Saint-Jérôme se préparent à recevoir dignement leurs visiteurs. Les typographes, leur famille, ainsi que leurs nombreux amis qui les accompagneront, sont assurés de passer une agréable journée au milieu de la population sympathique de cette ville. Enfin, tout fait prévoir que cette fête champêtre sera un succès sans précédent.

### Lettiquette unioniste

Plusieurs questions de haute importance, dans l'intérêt de l'étiquette des unions internationales, ont été discutées à l'assemblée mensuelle de la Ligue de l'étiquette, tenue ces jours derniers, à la salle de l'union des cigariers rue Amherst.

M. Réal Lapointe, président, occupait le fauteuil, assisté de tous les autres officiers. Cette réunion fut l'une des plus nombreuses qui aient été tenues depuis plusieurs mois. Parmi les délégués des unions représentées, on mentionne ceux des cordonniers, des cigariers, au complet, des couturiers et des barbiers.

Plusieurs plaintes ont été portées à la connaissance de la Ligue par les délégués présents. Ces plaintes portent sur le fait que les membres des unions en général se désintéressent trop souvent de leurs devoirs d'unionistes à l'égard des étiquettes unionistes en usage. Ainsi il appert que les unionistes ne se font aucun scrupule d'accorder leur patronage à certains marchands sans s'assurer si ces mêmes marchands tiennent en vente des produits revêtus de l'étiquette de l'union.

Quand vous achetez des marchandises exigez toujours qu'elles soient revêtues de la marque syndicale de l'union.

### Revue des deux mondes

Sommaire de la livraison du 15 juillet. La comédie animale (dernière partie). André Demaison. La persécution religieuse diminue-t-elle en Russie? Mer Michel d'Herbigny. Les mémoires de Lafitte. Paul Duchon. Les trois géographies. La génération présente aux Etats-Unis. Charles B. Vibbert. La vie intime d'un grand musicien (Charles Lefebvre) Orbus. Saint Jérôme au désert de Syrie (II. Lermite et l'écrivain). Paul Moncaux, de l'Institut. La passion et la raison chez Delacroix (II). R. de la Sizeranne. Le prodigieux développement de l'Afrique du Sud. Louis de Launay, de l'Académie des Sciences. Le supplice des émigrés pris à Quiberon. Emile Gabory. Juillet 1914. Charles Delvert. Les académies de province au travail. C. M. Savant. Chronique de la quinzaine.— Histoire politique, René Pinon.

## Le Coin des Unions locales

### EXCURSION DES TYPOS

D'après les rapports reçus du président de l'Union Typographique Jacques Cartier No 145, l'excursion annuelle de cette union, qui aura lieu à Saint-Jérôme, dimanche (le 3 août), sera la plus considérable dans l'histoire de cette organisation. Si la température est favorable, et le prix de passage, aller et retour, étant relativement bas, on pense que pas moins d'un millier de personnes prendront part à ce voyage d'agrément. Des centaines de billets ont déjà été retenus par les administrateurs de souque à la corde de la Brasserie Dow. Comme on le sait, cette équipe rencontrera celle du corps de police de Saint-Jérôme. Les hommes du chef Lepage se préparent avec entrain afin de vaincre leurs visiteurs. Le concours aura lieu, le dimanche après-midi, au cours du festival sportif organisé par l'union typographique, au terrain de base-ball de la ville de Saint-Jérôme. Une magnifique coupe sera présentée à l'équipe qui remportera la victoire. Cette coupe est offerte par MM. Joseph Gauthier, l'ex-président de cette union, et Adhemar Tremblay, le président actuel.

### NOMINATION DE M. A. BASTIEN

M. Alcée Bastien, de Montréal, vient d'être nommé pour la quatorzième fois consécutif organisateur général de la Fédération américaine du travail pour les Etats-Unis et le Canada.

M. Alcée Bastien a été nommé en 1911 agent d'affaires de l'union internationale des électriciens. En 1914, il devenait organisateur pour le Canada de la même union. En 1915, il fut élu vice-président de la même union pour les Etats-Unis et le Canada. En 1917, il devenait organisateur général de ce corps pour les Etats-Unis et le Canada. A ce poste il a été nommé quatorze fois à ce poste éminent dans le monde du travail organisé.

M. Alcée Bastien a été également, en 1920, élu secrétaire de la Bourse du Travail, limitée, position qu'il occupe encore. Il a assisté à la fondation de plus de 100 unions ouvrières au Canada et il a négocié un grand nombre de contrats de travail et réglé plusieurs différends industriels.

A l'heure actuelle, M. Bastien est l'une des figures les plus éminentes du travail organisé au Canada et aux Etats-Unis.

### LA FETE DU TRAVAIL

Les unions internationales se préparent activement à la grande manifestation ouvrière qui aura lieu le lundi, premier septembre, sous les auspices du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Cette manifestation de la grande classe laborieuse sera célébrée avec éclat, cette année, et le comité en charge de l'organisation n'épargne rien pour en assurer le succès. Un grand nombre d'unions affiliées au Conseil des Métiers et du Travail, ont promis leur entière coopération afin que la fête du Travail de 1930 soit l'une des mieux réussies dans l'histoire du Conseil.

Le comité de la Fête du Travail invite donc toutes les unions internationales à se préparer à cette grande célébration du travail et compte sur la coopération de tous pour en faire un véritable succès. L'ordre du défilé de la parade sera publié prochainement dans ces colonnes. Les unions internationales non affiliées au Conseil des Métiers sont aussi invitées à prendre part à cette manifestation du 1er septembre prochain.

### OUVRIERS DE LA FOURRURE

Les membres du local 66 des ouvriers de la fourrure de Montréal, sont priés de prendre note qu'à cause des communications très importantes qui ont été considérées à la dernière assemblée de ce local, l'installation des officiers dût être remise à l'assemblée du 3 août prochain. M. Ben Drolet, vice-président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qui avait accepté de présider cette installation, a bien voulu acquiescer à ce délai et a promis de présider la prochaine séance.

Après l'installation, l'assemblée sera ajournée, afin de donner l'occasion aux assistants, de se divertir. Qu'on se le tienne, afin que les officiers et membres soient présents.

### CHEZ LES WAGONNIERS

Les membres de la Loge Sainte-Marie, de la Fraternité des wagonniers d'Amérique, sont priés de prendre note que le vote à être donné pour savoir si oui ou non ils désirent augmenter leur assurance au montant de \$1,000, se prend actuellement aux usines, et les officiers ont décidé de tenir des polls ouverts de 7 heures p.m. à 10 heures p.m. Ils espèrent que les membres se feront un devoir d'enregistrer leurs votes.

Ceux qui sont actuellement sans travail pourront s'adresser aux adresses suivantes dans ce but: 4505 avenue Delormier, chambre 5; 1659 rue Fulminant; 5522, 5e Avenue, Rosemont; et 1464 rue Desjardins.

### L'assurance nationale en France

Comme le rappelle la *Gazette du Travail* d'avril dernier, la loi sur les assurances sociales adoptée par le Parlement français en 1928, est entrée en vigueur le 1er juillet. Cette législation couvre la maladie, l'invalidité, la vieillesse, la mort, la maternité, le chômage involontaire, en plus d'instituer un régime d'allocations familiales.

L'assurance est obligatoire pour les salariés des deux sexes dont les gains annuels ne dépassent pas un maximum donné. Les frais d'administration seront couverts par un système de cotisations représentant 10 p. 100 des gains, avec limite de 15,000 francs dans le cas de salariés sans enfants, chiffre-limite qui est porté à 18,000 francs pour les salariés ayant un enfant à leur charge et se majora par 2,000 francs par enfant additionnel à compter du deuxième. Employeurs et assurés versent une cotisation égale représentant 5 p. 100 du salaire, que les premiers retiennent sur le salaire mensuel des seconds et remettent à l'Etat. L'employeur est seul responsable de l'acquiescement du montant intégral de la cotisation.

L'assurance-maladie couvre les frais de médecine générale et spéciale, les frais d'hospitalisation et de traitement ainsi que les frais d'interventions chirurgicales non seulement en ce qui

### UNION INTERNATIONALE DES BARBIERS COIFFEURS DE L'AMERIQUE DU NORD, LOCAL 809, VERDUN

Cette Union locale 809, Verdon, comprend tous les barbiers et coiffeurs de Verdun, ainsi que les barbiers et coiffeurs de la ville de Verdun. Les cotisations annuelles sont de \$4.00 par mois, en espèces pendant la période de grosseur et pendant les six semaines qui suivent l'accouchement. A l'écoulement d'une période de six mois de maladie ou d'incapacité, l'assuré dont la capacité de travail a été réduite des deux-tiers a droit à une pension d'invalidité. L'assurance-vieillesse garantit une pension de vieillesse, dont la liquidation dans certains cas peut être ajournée à 65 ans, à l'assuré qui atteint 60 ans. Le chiffre de cette pension varie suivant les cotisations acquittées par l'assuré. L'assurance-décès garantit aux ayants droit immédiats de l'assuré une indemnité annuelle représentant 20 p. 100 de son salaire annuel moyen. Le système comporte aussi une échelle d'allocation concernant les charges de famille. L'allocation de chômage est payable pendant trois mois au maximum dans toute année et représente 10 p. 100 du salaire de l'assuré.

Le rapport récemment publié par le Comité sur la Salubrité publique estime à 8,100,000 le nombre de personnes dans les gains annuels moyens atteignant 8,000 francs, ce qui représente des revenus globaux de 64,800,000,000 francs. L'observation du système de réparation prévu par la présente loi représenterait des cotisations globales de 6,480,000,000, chiffre exorbitant. Toutefois, l'application des méthodes et arrangements suggérés par ce comité aurait pour effet de réduire le taux de la cotisation à 8 pour 100, ce qui donnerait une cotisation annuelle totale de \$5,184,000,000. Le comité, par ailleurs, recommande l'extension de certaines concessions à une proportion élevée des travailleurs agricoles représentant 1,800,000 des assurés couverts par le régime. Le salaire moyen est basé sur une année de 300 journées de travail.

### LA LOI DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE SUR LES SALAIRES MINIMA DES TRAVAILLEURS


La *British Columbia Gazette* du 15 mai 1930 donnait la date des sessions de la Commission des salaires minima des travailleurs aux fins d'enquêter séparément sur les conditions d'emploi des pharmaciens brevetés, les commis pharmaciens autorisés et les apprentis autorisés. La Commission conduira en même temps une enquête sur les conditions d'emploi des concierges, nettoyeurs, surveillants de nuit, conducteurs d'ascenseurs et autres occupations du même ordre.

Ces sessions se tiendront à divers endroits dans la province du 19 mai au 10 juin. Rappels que la requête des commis pharmaciens à la Commission fut tout d'abord rejetée par celle-ci pour le motif que l'occupation des requérants était effectivement une "profession", et partant non sous la couverture de la loi sur les salaires minima des travailleurs. La cour de revision de la Colombie britannique, saisie en appel de cette question, cassa la décision de la Commission et jugea que les commis pharmaciens exerçaient une "occupation" aux termes de la loi. Le personnel de la Commission comprend MM. James D. McNiven (président), Adam Bell et George-Henry

# DEMANDEZ ASK FOR

## LA BIÈRE POPULAIRE

# THE POPULAR BEER



# MOLSON

Brewed in Montreal

144 ANS 144 YEARS

### LABOR DIRECTORY

- MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL** — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at "La Palestre du National" 810 Chertier Street East, Pres. J. T. Foster, 747 Stuart Avenue; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig Street East.
- ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL** — To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in either the French and English language). The following organizations comprise Council: Typographical Union, No. 176; Jacques-Cartier Typographical Union, No. 115; Printing Pressmen's Union, No. 92; Amalgamated Lithographers of America, Local 27; President, Thos. Black; vice president, Walter Portier; recorder, Jos. Pelletier; Secretary, Treasurer, James Phillip; Room 2, 408 St. James West; Executive: George Brunelle, 1000 St. James West; Auditors: J. R. Moore, R. Léger, S. Cusson, Telephone Marquette 7489.
- UNION INTERNATIONALE DES BARBIERS COIFFEURS DE L'AMERIQUE DU NORD, LOCAL 809, VERDUN** — Cette Union locale 809, Verdon, comprend tous les barbiers et coiffeurs de Verdun, ainsi que les barbiers et coiffeurs de la ville de Verdun. Les cotisations annuelles sont de \$4.00 par mois, en espèces pendant la période de grosseur et pendant les six semaines qui suivent l'accouchement. A l'écoulement d'une période de six mois de maladie ou d'incapacité, l'assuré dont la capacité de travail a été réduite des deux-tiers a droit à une pension d'invalidité. L'assurance-vieillesse garantit une pension de vieillesse, dont la liquidation dans certains cas peut être ajournée à 65 ans, à l'assuré qui atteint 60 ans. Le chiffre de cette pension varie suivant les cotisations acquittées par l'assuré. L'assurance-décès garantit aux ayants droit immédiats de l'assuré une indemnité annuelle représentant 20 p. 100 de son salaire annuel moyen. Le système comporte aussi une échelle d'allocation concernant les charges de famille. L'allocation de chômage est payable pendant trois mois au maximum dans toute année et représente 10 p. 100 du salaire de l'assuré.
- TYPOGRAPHICAL UNION No. 176** — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at "La Palestre du National" 810 Chertier Street East, Pres. J. T. Foster, 747 Stuart Avenue; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig Street East.
- FRATERNITE UNIE DES PEINTRES DECORATEURS, LOCAL 349** — Assemblée tous les lundis 1331 St. Catherine E. Est. Président, J. A. De Courval, 4375 rue Chateaubriand; vice-président, Jos. Renaud, 219 McCord; secrétaire correspondant, J. R. A. Renaud, 8257 Drolet; secrétaire financier, J. A. Renaud, 1331 Ste-Catherine E. Est. 141; agent d'affaires, J. St-Pierre, 141.
- Cowan, qui possède les pouvoirs et privilèges reconnus aux commissaires nommés en vertu de la *Public Inquiries Act*.
- AVIS IMPORTANT**
- Les ouvriers en confection, local No 115, canadien-français, qui devaient avoir leur assemblée régulière lundi soir (4 août), ont retardé au 11 août cette réunion. Les membres de cette organisation sont donc priés d'en prendre avis. Par ordre de M. S. Fournier, agent d'affaires.

### ASSEMBLES DES UNIONS INTERNATIONALES

- SEMAINE DU 4 AOUT**
- LUNDI SOIR**
- Charpentiers-Ménisiers, local 1127, au No 7 Craig Est.
  - Charpentiers-Ménisiers, local 134, au No 240 LaGauchetière Est.
  - Charpentiers-Ménisiers, local 1300, au 409 Notre-Dame Ouest.
  - Charpentiers-Ménisiers, local 1375 au No 150, 1er Avenue, Lachine.
  - Electriciens, local 548, au Temple du Travail, 1201 St-Dominique.
  - Peintres, local 349, au No 1331 rue Ste-Catherine Est.
  - Encadreurs, local 1895, au No 7 Craig Est.
- MARDI SOIR**
- Briquetiers, local No 4, au Temple du Travail, 1201 St-Dominique.
  - Casquettiers, local 33, au No 408 rue St-Jacques Ouest.
  - Mouleurs, local 21, au No 1331 Sainte-Catherine Est.
  - Photographes, local 9, au No 408, rue Saint-Jacques.
  - Peintres-Décorateurs, local 359, au 1331 rue Sainte-Catherine Est.
  - Modéleurs, Union des, au No 1331 rue Sainte-Catherine Est.
  - Ferblantiers, local 116, au Temple du Travail, rue St-Dominique.
- MERCREDI SOIR**
- Relieurs, local No 91, au 7 Craig Est.
  - Cigariers, local No 58, au 1331 Sainte-Catherine Est.
  - Travailleurs en fourrure, local 66, au No 1029 rue Berri.
  - Opérateurs de Vices Animés, local 262, à l'Hôtel Mont-Royal, à minuit.
  - Plombiers et Poseurs d'appareils à vapeur, local 144, au Temple du Travail.
  - Barbiers, local 529, au No 62 Rachel E.
  - Tailleurs-couturiers, local 317, au No 1364 rue Sainte-Catherine Est.
- JEUDI SOIR**
- Charpentiers-Ménisiers, local 178, au No 7 Craig Est.
  - Charpentiers-Ménisiers, local 1244, au No 1244 Ste-Catherine Ouest.
  - Employés de Théâtres, local 56, au No 1243 Avenue du Collège McGill, à minuit.
  - Conseil des Métiers et du Travail, à la Palestre du National, 810 Chertier.
- VENDREDI SOIR**
- Cordonniers, local 249, au No 1331 rue Sainte-Catherine Est.
  - Constructeurs de Puits, local 267, au No 7 Craig Est.
  - Charpentiers, local 134, au No 7 rue Craig Est.
  - Charpentiers-Ménisiers, local 1558, au No 7 Craig Est.
  - Travailleurs de la Gauchetière, local 112, au No 325, rue Sainte-Catherine Ouest.
  - Pressiers, local 52, au No 408 rue St-Jacques Ouest.
  - Plâtriers et finisseurs en ciment, local 33, au Temple du Travail, 1201 St-Dominique.
  - Travailleurs en fer ornemental, local No 125, au No 7 Craig Est.
  - Briquetiers, local No 1, au Temple du Travail, rue St-Dominique.
  - Union des Garçons de table, local 169, 295 Ste-Catherine Ouest.
  - Laitiers, local 350, chambre 15, au Monument National.
  - Métiers et du Travail de Montréal, au No 7 rue Craig Est.

### BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

Sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec

**JOSEPH AINEY, Surintendant général**  
**FRANCIS PAYETTE, Surintendant**

Heures de bureau: 9 h.m. à 5 p.m.

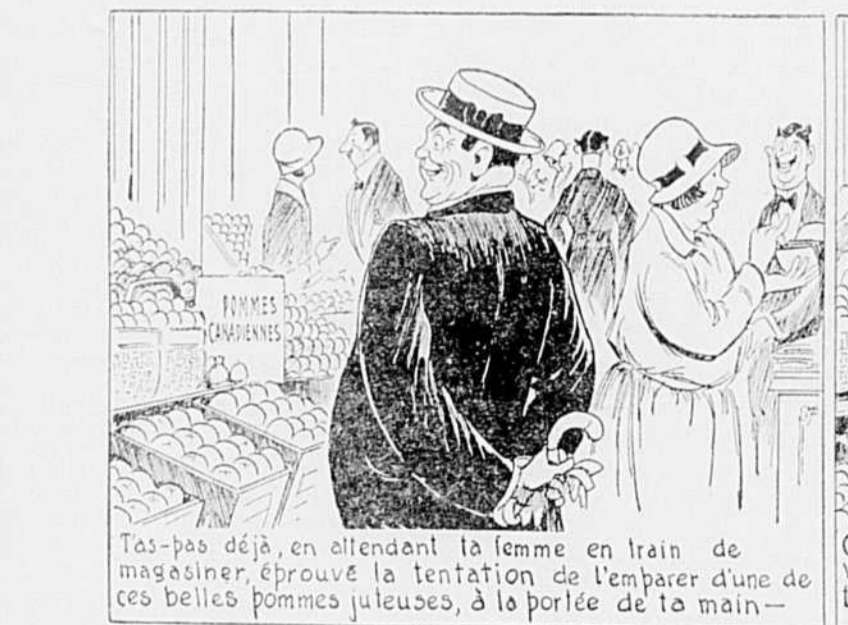
Tél. Rép. des hommes: HA. 6221 Local 23  
Tél. Rép. des femmes: HA. 6221 Local 29

Entrés des hommes: 8 h. du soir, à la salle d'Entrées des hommes: 61 Notre-Dame E.

Entrés des femmes: 61 Notre-Dame E.

Nous plaçons gratuitement, les hommes, femmes et jeunes gens. Nous offrons du travail aux Journaliers et Ouvriers appartenant à tous les corps de métiers: Dans les fabriques, les usines, les travaux de la construction ou de l'agriculture. Nous offrons des places dans les Hôtels, Restaurants, bonnes places pour domestiques, hommes et femmes. Ingénieurs, chauffeurs, débarradeurs et terrassiers, commis et sténographes. Les propriétaires et les agents de chantiers sont tout spécialement invités à présenter leur demandes au Bureau Provincial.

## T'a pas ?



Tas pas déjà, en attendant la femme en train de magasiner, éprouvé la tentation de l'emparer d'une de ces belles pommes juteuses, à la portée de ta main—

## par RACEY



Ce n'est certes pas là ce qu'on pourrait appeler un vol—aussi, après un coup d'oeil circulaire, le décides-tu à saisir le fruit—



Mais au moment de mordre dedans, tu as l'impression que tout le monde t'a vu.



Tas pas ensuite essayé une BLACK HORSE? Ça efface toute impression de culpabilité.

dites simplement—

# "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

T'a pas essayé la Kingsbeer

Le seul journal ouvrier bilingue de la province de Québec. La meilleure arme entre les mains des travailleurs.



The only bilingual labor paper in the Province of Québec. The most efficient medium laborers have ever had.

The Elections

A Special Session of Parliament. Honorable Mr. Bennett's Pledge and Splendid Opportunity.

By BERNARD ROSE

The people have spoken! On Monday last, they rendered a verdict which is full and final. The Government led by the Right Honorable William Lyon Mackenzie King for nine years gave way to one that will be organized by the former leader of the Opposition, the Honorable Richard Bedford Bennett.

It would serve no useful purpose to analyze the causes that led to the defeat of the King Government. It is an accomplished fact. When once the electorate speaks, there can be no appeal from its verdict until another election is held.

The one gratifying feature from a labor standpoint, that stands out very prominently, is the emphasis that was laid upon action being promptly taken to deal with the serious question of unemployment.

The average man blames the Government for a good many of his ills. He regards it as an omnipotent instrument that can work wonders. If his hopes are not fulfilled, he consigns the wielders of the instrument to temporary obscurity.

The election demonstrates that the welfare of the worker should be the chief concern of the Government, insofar as it is able, in virtue of its powers and resources, to assist the worker or stabilize employment. The new Prime Minister, although possessed of great wealth, worked his way up from very humble beginnings. It is said that he is very fond of reading biography. If he is, he knows that the men and statesmen, who have made their mark, are those who, appreciating their responsibilities and opportunities, devoted their talents to promoting the welfare of the people.

The Honorable Mr. Bennett realizes that those who voted for him, and particularly the wage earners, look to him and his government to rapidly bring about a change for the better. He will no doubt make every possible effort to meet their wishes. In his programme, he placed Canada first. Hence, the welfare of the worker is the primary obligation resting upon him and his government. He pledged himself to convene a session of Parliament to discuss the question of unemployment. The limited time at its disposal (if action is to be quickly taken) will not permit a very full discussion—nor is it advisable, but it will enable the Prime Minister and his Cabinet to call into consultation the foremost men in the Dominion, who can speak with knowledge and authority, concerning the measures to be devised to create employment.

Our climatic conditions are such that food in fair abundance, warm clothing, and proper shelter, are the first essentials, if life is to be maintained. These can only be secured by the worker if he is given a chance to labor at his craft or calling.

Parliament will be able to make appropriations for the carrying out of an urgent programme and this will serve to provide employment and thus absorb quite a number who are presently, and have been out of work for quite a while.

Our country is rich enough in resources and funds, to make provision for all those who ask for nothing more than to be usefully employed. There is no more effective cure for a good many ills, than continuous employment at good wages.

Parliament will likewise be able to either immediately legislate in the matter of unemployment insurance, or, following the voting of large credits, appoint a Royal Commission to go into the matter very fully.

It is true that considerable data is already available because of the labors of the Parliamentary Committee on Industrial and International Relations; but a Commission would be able to gather data not only from those who come before it, to give evidence from the several provinces that it might visit, but likewise get the opinions and views of experts in foreign countries.

The Honorable R. B. Bennett is now the Captain at the helm. Loyal Canadians, regardless of political or other affiliations, wish him well while he is directing the ship of State. His task is a heavy one. He will have to face currents, heavy winds, and possibly violent storms, but he will proceed with that confidence that comes from his knowledge that the people of Canada are anxious to see him bring the ship into the port of prosperity.

Following British traditions, opponents after a battle is over, shake hands and extend congratulations to the winner. The Right Honorable William Lyon Mackenzie King appreciates and understands the responsibilities that office brings with it, and knows that the burden resting upon the shoulders of the former Leader of the Opposition, now his successor, is a very heavy one, but will be borne with that fortitude and determination, which is characteristic of the great statesmen who, fortunately for Canada, since Confederation, have each in their time and turn, endeavored to demonstrate their fitness for office; their readiness to make all necessary sacrifices, and their desire to make their country great and strong.

Great Railway

First - in Enterprise First - in Size

Strong words—but true! "First in size," because Canadian National is the largest railway system in America, with over 23,000 miles of track, over 108,000 employees, a chain of magnificent hotels, steamships on two oceans, vacation resorts, hunting and fishing camps, a telegraph system, radio stations, an express service.

"First in enterprise"—because Canadian National is alive with the urge to new achievement. It has led the way in new luxury and new efficiency of equipment—first with individual radio reception on its trains.... first to accomplish telephone connection from a moving train—first in oil-electric locomotion—first in Canada with single room sleeping cars.

When better equipment is found, the old is replaced. Not very long ago Canadian National scrapped seven solid miles of locomotives to make room for better ones. Another time it put a whole town on flat cars and built it again twenty miles away to make a better junction point. Canadian National is never finished—because it is always growing.

Canadian National is your open door and your guide to Canada. Its offices in important American cities are ready to supply complete information. Its services take you direct from American centres to everywhere in Canada.

CANADIAN NATIONAL The Largest Railway System in America

Brigadier General Meighen

President of the Lake of the Woods Milling Company. A Splendid Soldier and Prominent Business Man.

By BERNARD ROSE

Throughout the British Empire, His Gracious Majesty counts no more loyal and devoted subjects, than those who show pardonable pride in confessing they are of Scotch birth or descent.

The sons of Scotia who make up some of the crack regiments of the British Dominion, and Colonial forces, are certainly very doughty fighters. Their fearlessness and courage is not only proverbial, but attested by their great bravery on every field of battle on which they fought.

The Scotsman has one quality that differentiates him from other races, and that is, his excellent business business ability. To those who are unacquainted with Scottish history, it would seem somewhat singular that so many distinguished professional and business men of Scotch birth or descent are at the same time such splendid military organizers and commanders. If members of the Scotch race in Montreal are renowned for the success they have won, in their chosen field, they have earned praise for the interest they have at all times taken in the military welfare of their country.

Some of the first to volunteer when war was declared on that fateful day in 1914, were the officers and men of the Scotch battalions in Montreal and other cities. Those who were not members of Highland Regiments were equally as ready to give up all they held dear at the call of King and country.

Amongst the earliest of Montreal's outstanding business men and citizens to volunteer, was Lieutenant Colonel Frank Stephen Meighen. Colonel Meighen as he was then, was a veteran in the Militia of the Dominion. On matters military, he was looked up to as an authority. Throughout his long career with the different regiments to which he was attached or commanded, he was regarded not only with esteem but affection, by his brother officers and the members of the battalion. His modesty, thoughtfulness, and courtesy, endeared him to all who were privileged to call him friend or serve with or under him. He was certainly a very popular officer, sparing neither time nor money to advance the best interests of the regiment or battalion to which he belonged.

Brigadier General Meighen was born in Montreal, the city where he has spent the whole of his life, the day after Christmas in 1870. He is the son of the late Robert Meighen who in his lifetime was one of Canada's merchant princes. He is also the nephew of Lord Mountstephen, one of the great pioneers responsible for the building of the Canadian Pacific Railway. He was educated at the Montreal High School after which, he attended McGill University graduating in 1889, with the arts degree.

He early showed a liking for military matters and joined the local militia.

He was appointed Adjutant of the 5th. Royal Highlanders now affiliated with the Black Watch, and was promoted to the rank of Lieutenant Colonel commanding the first battalion of the Regiment in 1906. He then transferred to the Grenadier Guards holding the rank of Senior Major of this well known unit. When the first contingent was being organized, Colonel Meighen was appointed to command the 14th. Battalion known as the Royal Montreal Regiment. If any battalion made history and awakened the admiration of sister battalions as well as the people of the Dominion and Great Britain, it was certainly the 14th. For their commanding officer the men of this battalion were ready to dare anything. They knew that in him they had a friend whom they could count upon at all times. The 14th, was in the fighting at the battle of Ypres and Festubert. They gave an account of themselves on this occasion that even today Canadians recall with pride. They established the reputation of the Canadians for all time, as men of courage and initiative. Their heroism awakened the envy and admiration of the battalions in the British forces, as well as the units from the different possessions and Dominions.

Colonel Meighen was mentioned in dispatches by that grizzled old soldier and cavalry leader, Sir John French. He did not have to wait long for promotion being gazetted a full Colonel in July 1915. In May of the following year, he was promoted to the rank of Brigadier General and commanded the Canadian Training Division at Braunschweig, during 1916-1918. Wishing to be still active, and in the firing line, he took command of the 87th. Battalion of the Canadian Grenadier Guards and was with it in France at the close of hostilities. He is still associated with this splendid regiment. A recital of his military experiences would induce the belief that he had no other interests, yet, he has the reputation of being a very able executive since he succeeded his father as President of the Lake of the Woods Milling Company Limited in 1911. This Company is one of the greatest of its kind in the Dominion and carries on operations involving huge sums. He served his apprenticeship in the Company which he now directs, through learning something of its history and activities by being appointed first, Treasurer, and then a Director.

General Meighen is very fond of music and has done a great deal to stimulate interest in this greatest of arts. He gave very generously to the support of the Montreal Opera Company of which he was President during the years 1911 and 1913. Music lovers and those connected with the Company were very grateful to him for the assistance he gave. Everything he has done along philanthropic and patriotic lines is performed in so unostentatious a manner, that it is only after application, and not through schemes in particular industries and services."

the event that one learns of his munificence and interest.

He has been honored by his own and foreign governments and was created a companion of the Order of Saint Michael and St. George in 1917. He is of medium height, well built, with a very serious cast of countenance. He speaks in a very soft and even tone and conveys the impression of being possessed of considerable reserve force. He has a finely moulded chin, firm mouth, and well shaped nose. The eyes are those of one who does little talking and a great deal of thinking. He is interested in everything that in any way is likely to be of advantage to his native city, province, and country.

In addition to being President of the Lake of the Woods Milling Company, he is President of the New Brunswick Ry. Company and a Director of the Canadian Pacific Railway; Canada North West Land Company; Bank of Toronto; Paton Manufacturing Company; Crown Trust Company; Crown Reserve Mining Company Limited, and Canadian Director of the Phoenix Assurance Company of London England.

General Meighen while not active in politics can be relied upon to support the party whose policy he favours. He is not what one would call an active politician, but believes it the duty of every good citizen to occasionally bestir himself when a contest is on or some great issue requires approval or disapproval on the part of the electorate.

The long and honorable record of his father which he has in every way maintained, has given him a place in the business world that makes large enterprises anxious to have him on their Board of Directors. He is as popular in clubdom as in military circles. He is one of the prominent members of the Mount Royal, St. James' and Montreal Jockey Clubs. He is one of the few Canadians who belong to the Junior Athenaeum Club of London, England.

Brigadier General Meighen shuns publicity. He is content to quietly and efficiently carry out his varied and important duties, as the President or Director of the Companies on whose directorate he sits.

Although born to wealth, he has worked even harder than many who are perhaps not so fortunate. He is at all times animated by an intense zeal and devotion to those principles that are the hall mark of success in public and private life.

General Meighen has shown himself an able soldier entitled to his country's thanks and gratitude as a business executive of the first rank, and a Canadian who in peace and war asked no other appreciation from his country or fellow citizens, than being given the opportunity of doing his duty in accordance with the dictates of his conscience and the measure of his abilities.

Important Proposals to come before British Labor Congress

Resolutions on Hours, Wages, Working Conditions, Unemployment, Social Insurance and Many Other Problems and Issues Will Be Submitted to Annual Meeting.

Proposals of far-reaching importance to the trade union movement and to industry are put forward in resolutions contained in the preliminary agenda for this year's Trades Union Congress, which will be held in Nottingham, under the presidency of Mr. John Beard, September 1-6.

Unemployment, social insurance and welfare, and problems relating to hours, wages and working conditions are the topics of important resolutions sent in from various quarters.

The Boilermakers submit a resolution proposing that the government should be asked by the Trades Union Congress General Council "to take such emergency measures as will enable them to offer employment on trade union rates and conditions to the surplus able-bodied workers which capitalism fails to employ."

No less than 14 resolutions deal with social insurance, safety and welfare. A state subsidy to trade unions in respect of their payment of unemployment benefit is proposed by the Brass and Metal Mechanics, who declare that such payment by the unions constitutes service of national importance. It is suggested that the subsidy should amount to one-fifth of the benefit paid.

Pensions for All at 60 Urged An adequate pension for all persons at 60 years of age is demanded by the Locomotive Engineers and Firemen.

A demand for shorter working hours as a means of meeting the situation created by the displacement of labor under rationalization schemes is put forward in a number of important resolutions.

The Boilermakers propose a 44-hour week and a restriction of overtime. The Sheet Metal Workers, the Distributive and Allied Workers, and the General and Municipal Workers urge a 40-hour week with precautions against any lowering of wage standards. The Locomotive Engineers and Firemen ask for a six-hour working day, while a shorter working day is also proposed by the Insurance Workers.

Pay for Holidays Demanded Early legislation to limit the hours of shop workers to 48 a week is the request put forward by the Distributive and Allied Workers.

Payment for holidays is demanded in resolutions from the Operative Lace Makers, the General and Municipal Workers, and the Boilermakers. The last-named society suggests a conference of affiliated unions by industries to consider means of securing this valuable reform.

An important resolution in social services and wage standards is submitted by the General and Municipal Workers in the following terms: "This Congress views with alarm the attitude some employers of labor are adopting towards the social service in implying that the existing wage standards can not be improved on owing to the cost of these services."

"The Congress, therefore, enters its emphatic protest against the unwarranted assumption of such employers and calls upon the trade union movement to perfect its organization and resist strenuously the insidious attempt to use improved social services as a reason for either refusing wage increases due, or degrading the already too low wage rates now obtaining."

Compensation for loss of employment or for wage cuts due to the amalgamation or rationalization of undertakings is demanded by the Commercial Travelers. A similar demand is put forward by the Shop Assistants.

To Limit Displacements The Transport and General Workers urge affiliated unions, when facing this problem, "to press for a reduction of hours in order to limit replacements; to institute generally in connection with the reorganization of industry, adequate compensation for men displaced; and to press for an adequate state pension for persons of 65 years and over, in order to provide avenues of employment for the younger workers."

Two unions, the Distributive and Allied Workers and the Lock and Metal Workers, demand concisely the repeal of the Trade Disputes and Trade Unions Act of 1927.

The Miners' Federation ask Congress to support the principle of family allowances, "the allowance to be a national obligation, and applied through a scheme of national scope and

Labor Members Elected

The changes in the respective standing of the principal parties has fortunately not in any way deprived the workers of this country of the splendid services and talents of Messrs. Woodsworth and Heaps, and to which is added that of Angus McGinnis, of Vancouver, who ran as an independent labor candidate.

The work, which the two first named have accomplished, reflects great credit upon them. They have demonstrated very conclusively what an aggressive little group advocating the claims of labor can accomplish, notwithstanding their numerical inferiority.

A special tribute is certainly due to Mr. Woodsworth for the unselfish way in which he labored since his advent to Parliament. We extend to the labor representatives in the House our warm congratulations. Their presence inspires confidence, and is a guarantee that, when any question comes fore the House, that in any way affects labor's welfare, they will not only be in their places, but ready as ever to do battle for the good cause.

THE LABOR WORLD.

Musicians Forging Ahead

New Association Organized to Help Unemployed Musicians Meeting With Considerable Support.

By BERNARD ROSE

I have had occasion, in previous issues, to refer to the Canadian Musicians' Benevolent and Educational Association. Its birth was due to the conditions that are responsible for professional musicians being deprived of an opportunity to earn a livelihood.

It takes a man of the greatest courage to face the future, knowing not where he could get the means to purchase his daily bread.

Pitiless commercialism, as exemplified in the managing of a theatre that necessarily must be governed by financial considerations, deprived the musicians of the opportunity to earn a livelihood.

The more aggressive musicians, when advised that their services were no longer required, did not despair, but determined that some action should be taken whereby they would demonstrate their strength and ability to influence the public in bringing pressure to bear upon the theatre manager, to restore the orchestra, and at the same time, encourage the love of music, which is essential to any well ordered community, and particularly, to stimulate the interest of the growing generation, and such members of it, who feel they possess the necessary qualities to make a musical career for themselves.

Practically every professional musician in Montreal is a member of the Musicians' Protective Association which is a local of the American Federation of Musicians and is affiliated with the American Federation of Labor.

From the economic standpoint, the musician is in the same class as the moulder, machinist, and construction worker. He acquired a knowledge of his calling in order to enable him to earn the means to sustain life. He can thus understand and appreciate the solidarity which makes for that strength which organized labor can exert, when making demands upon employers, or requesting legislation, to protect and safeguard the workers generally.

Following several discussions on the part of the officers of this ably administered local, steps were taken to form an association, the objects of which would appeal to the public interested in the welfare and fate of musicians, as well as carrying on an aggressive campaign to further these objects.

The Canadian Musicians' Benevolent and Educational Association came into existence, and, from the very moment that it was organized, shouldered the task devolving upon it, determined to do all it could, not only through its own membership, but with the aid of the musicians generally, and the representatives of other organizations, to make the public aware of its intentions, and secure its co-operation in furthering the objects it seeks to carry out. The response was a very satisfying and immediate one. Fortunately, the principal officers of the Association, and its executive, are musicians and citizens of outstanding prominence in the Community. They enjoy the esteem of their fellow citizens and their reputation is such that those, whose support they solicit, have implicit confidence in their declarations and promises.

With a view to securing funds, they have organized an undertaking, the proceeds of which will enable them to proceed with the work they have in hand. At one of the recent meetings of the Montreal Trades and Labor Council, the President of the Association explained in detail, and with a vigor that made an impression upon the delegates to this body of prominent trade unionists, the conditions affecting the musicians; how the membership of the Association was made up, and why its objects should appeal to every trade unionist throughout the Dominion.

The applause that greeted his remarks showed that the delegates understood and appreciated the condition of the unemployed musicians. In order to enable those who sympathize with the Association and the musicians, and give them effective help, provision has been made for what is known as supporting members. The purchase of a ticket for the undertaking, makes the purchaser a supporting member.

The reputation and integrity of the heads of the organization and its membership is regarded as an excellent guarantee that everything will be done in a manner to satisfy supporting members, as well as reflect credit upon the Association.

The Association intends, with the co-operation of the Musicians' Protective Association, organizing a series of splendid concerts with an orchestra of from fifty to one hundred members. These concerts will be given in places where very large crowds can be attracted and will be entirely free. The Musicians' Union will volunteer the services of its members, and the Association will organize the concerts. The Montreal public will have an opportunity of being able to not only enjoy listening to the selections which these great orchestras will give, but learn from the officers of the Association and some prominent member of the Civic Administration, who will be invited to speak during the intermission, why the Association is making an appeal on behalf of unemployed musicians.

Music is a great and very powerful influence. A community that does not understand and appreciate its value cannot really be called refined or civilized. As an art, it is preeminent. It appeals to the deepest and highest emotions of man. It soothes and elevates; inspires and educates. It is an influence that is undoubtedly needed in the strenuous life of today. We live at such a high tension that, without music reducing this tension, our nerves are apt to become so strained, that life becomes miserable.

One of England's greatest writers and philosophers, Mr. H. G. Wells, has rightly said: "Music again is a frequent means of release from the narrow life as it closes about us."

What the musicians are striving for, is a release from that dependency upon public and private aid, to which they must appeal, where they cannot secure employment in the exercise of their calling. What at first appeared as a very serious disadvantage, may, with the sympathy and support of the public, turn out to be a great advantage and benefit, because of the activities and splendid work of the Canadian Musicians' Benevolent and Educational Association which, in the measure that its undertakings succeed, will be able to very materially aid the unemployed musicians and promote an enthusiastic interest in music both as a career for those so inclined and a desirable accomplishment.

Table with 2 columns: EMPLOYMENT PREFERENCE and FOREIGN FIRMS AND EGYPTIAN LABOR. Text discusses government work preferences and the situation in Egypt.

### From our Readers

#### Who is away from home?

Keep the family united. If some are away from home, the easiest and quickest way is of course by a Long Distance call. The young people nowadays put up a very brave front of wishing to appear independent and self-reliant, but their hearts still thump faster when they hear Dad's or Mother's voice over the wire.

Even when they go into business, perhaps in distant cities, their nature does not change with their habitation. The tie still holds. The dear familiar voices are just as potent.

Have a regular time to call up the absent ones by Long Distance. The service was never so rapid. The cost of Interurban Service to nearby towns—within a radius of say 25 miles—is very low.

The Labor World. Sir:—

E. W. Beatty tells business men that they must find a solution of the problem of the business cycle with its recurring depressions, unemployment and poverty in the midst of plenty, or the politicians will take over part of their jobs. So does President Hoover.

The scientific spirit of the age speaks through them. How profoundly that spirit has changed the outlook of men is indicated by the fact that now leaders in business and public life recognize that such problems as unemployment and poverty are solvable and present a challenge to human intelligence as sympathies.

A while before the war when W. H. Taft was president of the U. S. depression reigned. Asked what could be done about the widespread unemployment, he replied: "God Knows."

That was typical of the pre-war attitude. Most men regarded such economic phenomena as depressions, unemployment and involuntary poverty in much the same way as primitive men regarded natural phenomena he did not understand. They accepted these phenomena as inevitable manifestations of the operation of the law of supply and demand, but they had no idea of trying to understand and control the forces back of that unruly law, which periodically upsets their plans and produces such disorderly phenomena as depressions and unemployment. As the savage attributed the laws of nature to good or evil spirits, so they attributed the law of supply and demand to mysterious and unintelligible forces operating in an unknown dimension beyond the realm of human control. In this superstitious view the law of supply and demand was a kind of sacred dogma containing the ultimate explanation of all economic phenomena; an explanation that remained unintelligible, however.

In some respects this view had its compensation. If the economic activities of men were at the mercy of mysterious and uncontrollable forces, nobody could be held definitely responsible for the disorderly and disastrous phenomena which marked phases of the business cycle, or for the grim contrasts of wealth and poverty. While the economic system was efficient and wealth production a hard fight with niggard nature, poverty was the inevitable condition of the mass of mankind. One might theorize about that condition and plan utopias; but little or nothing could be done about it.

But now that science and invention have developed forms and forces of production making possible the increase of wealth faster than the wit of men has learned to consume it, the picture changes. For business the problem of making further progress presents itself as one of increasing consumption of the products which glut the markets. Thus depressions and unemployment cannot be dismissed as unavoidable phenomena arising out of the mysterious operation of the law of supply and demand, but become practical problems challenging the

ingenuity of business men to solve them.

Big business at any rate now recognizes that it must face these economic problems and their social commitments, as it has faced and solved the problems of machinery, organization and materials. Business is thus reaching out for the conscious control of the law of supply and demand, or at any rate planning to so adjust its operations to that law as to eliminate the disorderly phenomena to which it has hitherto given rise. Men have not acquired control of the law of gravity, but they have achieved a certain independence of it. So likewise they may achieve independence of the law of supply and demand which is largely influenced by artificial forces set in motion by the varied economic activities—more so perhaps than by natural forces, since even in agriculture in which natural forces directly affect the results of human labor, science increases the certainty of the results, as in the case of the culture of an early maturing wheat which has reduced the hazards of frost on the Canadian prairies.

\*\*\*

Editor, The Labor World: I note the remarks of Socialist about unemployment. The reason there is an opportunity to blame overproduction for unemployment, is that the very thing that causes the unemployment also prevents the workers securing for consumption as many hours of adult human work from other persons as others get them to devote to those others. The use of a money that is issuable and receivable for what is NOT human work makes it possible (yes, inevitable that people will) for some to claim title to natural resources and refuse to let others utilize them save in return for work for which such monopolies will not work in a return. And it should be plain that when a worker must work to pay for permission to use (he or she) cannot possibly get thru working as many products or as much product from others as they could if they only had to work for the adult human work embodied in those products. Suppose that it takes 300 hours a year to support two persons (an adult and a minor)—that they consume that many hours of work of other persons. Suppose that in addition to working to earn that the adult must work 1,200 hours a year to pay various forms of tribute (work a five-hour instead of a one-hour day for 300 days each year), what do we have? We have a worker spending 1,500 hours of veys (his or her) life for others and getting in return but 300 hours of the lives of others in the form of their work. So, while working 1,500 hours they can consume (either in person or via veys natural dependant) but 300 hours of work. Who gets those extra 1,200 hours of work? First the nominal employer, but suppose, as is likely, that the employer does not wish to literally consume more than a small fraction of that work, but wishes to consume work in other forms of products. In

#### The Worker's World

—W. A. Murphy, state labor commissioner of Oklahoma, reports a total of 7,000 "farm hands" have been eliminated from harvest work in Oklahoma this year because of the combination harvester-thresher and other improved machinery.

—Union printers and stereotypers in Elmira, N. Y., are on strike because of the refusal of the American Salesbook Co., manufacturers of sales books, to arbitrate differences with the workers and the company's installation of a speed up system.

—Under terms of a secret agreement, striking teamsters and automobile mechanics and locked-out union clerks of Butte, Mont., returned to their job on July 20, ending a strike which virtually tied up business for a week.

—Government census figures show that 145,852 or 43 per cent of Chicago's population, were unemployed at the time of the census in April.

—Professor John Dewey of New York, president of the People's Lobby, in a letter to President Hoover, asks him to call Congress into special session to take steps toward a system of unemployment insurance.

—Workers in Montevideo, Uruguay, recently declared a 24-hour general strike in protest against the imprisonment of various radicals, arrested during a conflict between chauffeurs' unions.

#### FAMILY SETTLEMENT IN ENGLAND

The plan for the settlement of 3,000 families of British migrants on farms in Canada, which came into operation in 1924, was completed during 1929. Of the 3,338 families who sailed under the plan, there were 2,706 families on farms at the end of the year 1929. It is said that, on the whole, this plan has been the most successful large-scale enterprise as yet arranged under the Empire Settlement Act.

#### BRITISH IDLE LIST UP

London, England, July 26.—The number of British unemployed last week increased 49,925, to 1,933,500. This is the highest figure since June 1921, when the total was 2,147,400.

#### MANY IDLE IN BRITAIN

Britain is alarmed over its growing army of unemployed that now numbers 1,933,500. This is an increase of 75,300 for the week. There is no improvement in the coal, iron and steel industries. Slight increases are noted in cotton goods.

that case veys must sell that work, and if workers do not get the wherewithal (having like veys own to pay tribute) to command it, and other owners-for-an-income do not want much of it for their own consumption; it must remain unsold. That is why civilized nations appear to have surpluses of things or which their own populations are in need, or at least much desire.

VAUGHN BACKMAN BROKAW.

#### Le Monde Ouvrier-The Labor World

Rédigé en collaboration  
The Official Bilingual Mouthpiece of the Province of Quebec Organized Workers  
Le porte-parole des ouvriers organisés de la Province de Québec

MEMBRE DE LA PRESSE INTERNATIONALE OUVRIERE D'AMERIQUE  
Member of the International Labor Press  
GASTON FRANCO  
Secrétaire de la Rédaction  
Secretary, Editorial Department

#### LABOR QUERIES ?

Q.—Has organized labor declared for the establishment of free legal bureaus?

A.—The 1913 convention of the American Federation of Labor favored the establishment of free legal municipal bureaus from which the people may obtain advice on all questions affecting their affairs, the bureaus to be maintained at public cost and in connection with the courts. The object was declared to be to protect workers who are exposed to the machinations of shyster lawyers.

Q.—When did the American Federation of Labor first ask a census of the unemployed?

A.—In 1889, when the convention held that year declared it of vast importance to ascertain in the census the number of unemployed and the duration of such lack of employment, and instructed the executive council to urge Congress to authorize collection of this data.

Q.—What prominent man said: "No intelligent man who reads the record and goes into the circumstances surrounding the conviction of Tom Loney can doubt that he was railroaded into the penitentiary by an inflated war sentiment. No one can question that he is an innocent man?"

A.—William Allen White, noted author and newspaper editor.

#### INTERNATIONAL LABOR CONFERENCE DECISIONS

Tom Moore, president of the Trades and Labor Congress of Canada, who has returned from the International Labor Conference at Geneva, states that the principal matters dealt with were the standardization of hours of labor in the coal mines of Europe and of the work-day for salaried employees in commercial houses. The coal companies wanted an eight-hour day, and the men a 7½ hour day. A German representative proposed a 7½ hour day. The conference accepted the compromise, and agreed to recommend Minister of Mines Shinwell of the British Government said this would not affect the British decision on the matter of restoring the 7½ hour day in mines.

#### AT THE PLAYHOUSES

AT LOEW'S  
"The Czar of Broadway," a story of the underworld is the featured film offering at Loew's Theatre commencing Sunday. Gene Towne, noted for his stories of the locale, wrote the dialogue and John Wray plays the leading role. Betty Compton appears in the leading feminine role and Johnny Harrison is the ambitious young reporter who tries to get the "low-down" on the crooks. Wally Sharpley, fun-maker, heads the vaudeville bill in a comedy offering "Clippings of 1929." The Klein Brothers, known on the musical comedy stage, appear in "Ketch Ketch," a potpourri of comedy talk and dancing. Ethel Parker and Fred Barb, dance team, assisted by the Philippine Sextette, offer "Bits of Personality." Other acts include Beth Chellis, the "pint-sized comedienne," assisted by Eddie Lambert at the piano and Cliff Jones and Grace, who open the bill with a display of juggling and accordion playing. Short subjects complete the programme.

AT THE IMPERIAL  
"Vengeance" featuring Jack Holt, is the principal film offering at the Imperial Theatre commencing Saturday. The story depicts the life of an African trading post with two men in love with the same girl. Dorothy Revier appears opposite Holt in the leading role. A young Englishwoman, Aunt Jenima, late of Ziegfeld's production of "Show Boat," headlines the vaudeville bill in a medley of songs with Newman Pier at the piano. Curley Burns will present an episodic satire called "Chicago." Hecker and Ruyette, with their six modern gladiators will be seen in "Halt! The Romans." Rio Brothers and Mildred Lasalle will offer "A Page from College Humor." Another act not yet announced, and Frank Ellis, the personality man, will complete the bill. Short subjects round out the programme.

AT THE PALACE  
Lon Chaney will make his talking picture debut in "The Unholy Three," the featured film offering at the Palace Theatre commencing Saturday and an all-talking version of his former success on the silent screen. The production was directed by Jack Conway and the supporting cast includes Lila Lee, Elliott Nugent, Harry Forbes, John Miljan, Ivan Linow, Clarence Burton and Crawford Kent. The story concerns a side-show ventriloquist who becomes involved with a circus giant and a midge in an amazing criminal plot. The ventriloquist foils the police by running a pet shop in the disguise of an old woman, while the midge impersonates a baby. Chaney who has achieved a distinguished niche in London for impersonations and disguises, presents an entirely new aspect in talking play. It is said. Short subjects complete the programme.

AT THE CAPITOL  
"The Love Career" with Norma Shearer is the featured film offering at the Capitol Theatre commencing tomorrow. She is supported by Conrad Nagel, Chester Morris and Robert Montgomery. Others in the cast include Florence Eldridge, Helene Millard, Mary Moran, Tyler Brooke, Zola Sears, George Irving and Helen Johnson. The picture was directed by Robert Z. Leonard, who was responsible for "The Sign of the Cross" and several of Miss Shearer's pictures. Josef Cherniavsky, the guest conductor of the Famous Players' Band, has been engaged for a further week of appearances and will offer an entirely new program. The usual Chat news reel, a French subject, a comedy, etc., will complete the programme.

All Imperial products are manufactured in Canada by Canadian workmen, at our six modern Refineries one of which is located at Montreal East.

**IMPERIAL OIL LIMITED**

**REGENT**

See them in our Showrooms

At the peak of gas range perfection — there is no better value at any price. Exclusive features and appearance. Made in Montreal. Priced from \$55.00.

**Montreal Light Heat & Power CONSOLIDATED**

**The GURNEY MASSEY COMPANY, LIMITED**

Office and Warehouse  
98 PRINCEPALE STREET  
ST-LAURENT DE MONTREAL

**THE GURNEY Foundry Company, Ltd.**

Stove Works:  
ST-LAURENT DE MONTREAL

**CANADIAN INDUSTRIES LIMITED**

Canada Cement Bldg., MONTREAL

Subsidiaries:  
Canadian Explosives Limited, Dominion Cartridge Company Limited, Canadian Lubricol Limited, Flint Paint & Varnish Limited, Arlington Company of Canada, Limited, Canadian Ammonia Company Limited, Triangle Chemical Company Limited, Canadian Salt Company Limited, Grassell Chemical Company Limited, Cassel Cyanide Company Limited.

**POWER CORPORATION OF CANADA**

555 ST. JAMES STREET  
MONTREAL

A GREAT CANADIAN INDUSTRY

**PRUE**

**DOMINION TEXTILE CO. LIMITED**

Faites vos achats de  
MERCERIES et VETEMENTS

**FASHION-CRAFT**

chez LECHASSEUR, Limitée

281 est, rue Sainte-Catherine

**LAPORTE, MARTIN LIMITEE**

EPICIERS EN GROS

640, rue Saint-Paul Ouest  
Tél. MARquette 3761. MONTREAL

**J. SYLVIO MATHIEU SERVICE DE TOILETTE**

Tabliers, Jaquettes, Gilets, Nappes, Napkins, Serviettes de barbiers, etc., et tout autre article à l'usage de la toilette. Linge de famille à la livre.

Buanderie: 1871, rue CARTIER  
Tél.: AMherst 8566  
Résidence: 2410, rue SHEPPARD  
Tél.: AMherst 1652

**SURPLUS OF WORKERS**

Washington, July 26.—Although there was an increased demand for certain classes of labor during June, there was nationally a surplus of workers in practically every trade, according to the United States Employment Bureau.

"I contend," argued the lawyer, "that a tomato, however well aimed, could not have caused a black eye."

"But it was in a tin can, sir," answered the witness.

Province of Quebec  
District of Montreal  
No. E 70931

**SUPERIOR COURT**

Dame Mary BERGER, of the City and District of Montreal, wife of Sean Rachelesky, trucker of the same place, duly authorized to enter on Justice on July 22, 1930, instituted an action in separation as to property from the said Sean Rachelesky. Montreal, July 21, 1930.

J. R. HOWANSE  
Attorney for Plaintiff.

Have Your Shoes Soled With  
**USKIDE**  
The Wonder Sole for Wear

Our Leading Amusement Places  
Dans nos Théâtres

**DOMINION PARK**  
OPEN FOR THE SEASON  
Canada's Greatest Amusement Park.  
New features, epic and span, and hundreds of attractions for young and old.  
Bring the family and be happy. All Cars Go To The Park.

**PARC DOMINION**  
OUVERT POUR LA SAISON  
L plus grand parc d'amusements au Canada. Attractions nouvelles et amusements pour les parents et leurs enfants.  
Venez vous amuser avec votre famille. Tous les Chars Conduisent au Parc.

**PARC BELMONT**  
CARTIERVILLE  
Toujours l'endroit d'amusement favori. Attractions variées. Splendide salle de danse en plein air.  
Cinéma gratis à tous les soirs.  
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES  
Admission: Adultes, 10¢, Enfants, 5¢

**BELMONT PARK**  
CARTIERVILLE  
Always the Ideal Amusement Place  
A choice of attractions, Splendid dance hall  
Free Movie Show Every Evening  
THE REAL FAMILY PLACE  
Admission: Adults, 10¢, Child, 5¢

**Capitol Entertainment**

More Than a Theatre  
A National Institution

ALWAYS SOMETHING GOOD  
at  
**LOEW'S**  
The Union-Right Through  
Million Dollar Playhouse

**PALACE**  
St. Catherine W., opposite Victoria St.  
STARTS SATURDAY  
HE TALKS!  
LON CHANEY  
The man of a Thousand Faces—  
Now the Man of Many Voices in  
**THE UNHOLY THREE**  
Bargain Matinee 11 a.m. to 12.30 P.M.  
VITAPHONE and MOVIE TONE

**IMPERIAL**  
"VENGEANCE"  
Starring JACK HOLT and DOROTHY REVIER

**Nouveau NATIONAL**  
Coin Ste-Catherine et Beaudry  
COMEDIE MUSICALE ET VAUDEVILLE  
aussi VUES ANIMEES  
1 P.M. Soirées 6.30 P.M.

The **Windsor Hotel**  
ON DOMINION SQUARE  
MONTREAL

**DOMINION BRIDGE CO. Limited**  
Head Office & Works at LACHINE, P. Q.  
Branch Works: TORONTO, OTTAWA, WINNIPEG

Wires and Cables—Telephone Apparatus  
Fire Alarm and Police Signaling Systems—Radio Transmitting and Receiving Equipment.  
Made in Canada by  
**Northern Electric**  
Plant and General Offices  
MONTREAL, P. Q.

**Canadian Car & Foundry Co. Limited**  
Passenger, Freight and General Service Cars for Steam and Electric Railways.  
621 Craig St., West, Montreal

The Canadian Converters' Company, Limited  
470 LAGAUCHETIERE ST. WEST  
MONTREAL

## Free Band Concerts

Under the provisions of the Will of the late Charles S. Campbell, K.C., Free Band Concerts will be given during the month of August in Public Parks in the City of Montreal by Bands composed of not less than thirty-five musicians on the dates and at the places mentioned below at 8.30 in the evening (Daylight Saving Time):

Date	Day	Place	Band
August 1	Friday	Lafontaine Park	Vander Meersch's Band.
" 2	Friday	St. Gabriel Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 3	Sunday	Lafontaine Park	Victoria Rifles of Canada.
" 4	Sunday	Fletcher's Field	Victoria Rifles of Canada.
" 5	Monday	Elsdale Park (Rosemount)	H. M. Canadian Grenadier Guards.
" 6	Tuesday	Jarry Park	Les Carabiniers Mont-Royal.
" 7	Tuesday	Gallery Square	Black Watch of Canada (Royal Highlanders).
" 8	Wednesday	Lafontaine Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 9	Thursday	Fletcher's Field	Les Carabiniers Mont-Royal.
" 10	Thursday	Laurier Park	Les Carabiniers Mont-Royal.
" 11	Friday	Lafontaine Park	H. M. Canadian Grenadier Guards.
" 12	Friday	Jarry Park	Vander Meersch's Band.
" 13	Friday	Cote St. Paul	H. M. Canadian Grenadier Guards.
" 14	Sunday	Lafontaine Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 15	Sunday	Fletcher's Field	Black Watch of Canada (Royal Highlanders).
" 16	Monday	Elsdale Park (Rosemount)	Royal Montreal Regiment.
" 17	Tuesday	Jarry Park	Victoria Rifles of Canada.
" 18	Tuesday	Lafontaine Park	Maisonneuve (85th) Regiment.
" 19	Wednesday	Lafontaine Park	Royal Montreal Regiment.
" 20	Thursday	Laurier Park	Royal Montreal Regiment.
" 21	Thursday	St. Henry Playgrounds	Royal Montreal Regiment.
" 22	Friday	Lafontaine Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 23	Friday	Jarry Park	Black Watch of Canada (Royal Highlanders).
" 24	Friday	Cote St. Paul	Victoria Rifles of Canada.
" 25	Sunday	Lafontaine Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 26	Sunday	Fletcher's Field	Les Carabiniers Mont-Royal.
" 27	Monday	Elsdale Park (Rosemount)	Maisonneuve (85th) Regiment.
" 28	Tuesday	Jarry Park	Black Watch of Canada (Royal Highlanders).
" 29	Tuesday	Gallery Square	Les Carabiniers Mont-Royal.
" 30	Wednesday	Lafontaine Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 31	Thursday	Fletcher's Field	Victoria Rifles of Canada.
" 32	Thursday	Laurier Park	Victoria Rifles of Canada.
" 33	Friday	Lafontaine Park	Black Watch of Canada.
" 34	Friday	Jarry Park	Maisonneuve (85th) Regiment.
" 35	Friday	St. Gabriel Park	2nd Montreal Regiment, Canadian Artillery.
" 36	Sunday	Lafontaine Park	Royal Montreal Regiment.

It is suggested that persons interested in these Concerts might usefully cut out this Notice so that they may have conveniently before them the date, hour and place of each Concert and the name of the Band which will perform.

Further Concerts will be given during the month of September and a list of the Concerts will be published in this paper at the end of the preceding month.

THE ROYAL TRUST COMPANY,  
Sole Trustee,

### Estate Late Charles S. Campbell, K.C.

## BASEBALL

Au STADE  
Coin Ontario et Delorimier

At the STADIUM  
Corner Ontario and Delorimier Sts.

MONTREAL - BUFFALO — August 2.  
MONTREAL - TORONTO — August 3.

Admission: 85¢ — Reserved Stand, \$1.10 — Box Seats, \$1.65